



Lycée de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS

INFORMATION AUX FAMILLES :

Aide exceptionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine (fond régional de solidarité famille) pour aider les familles en difficulté financière (contexte sanitaire)

Le Conseil Régional a voté le 05 octobre dernier, une enveloppe d'1,5 millions d'euros pour venir en aide aux familles qui subissent les conséquences économiques de l'épidémie COVID-19.

Si vous avez un ou plusieurs enfants inscrit(s) au lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc-Le-Chapus et que vous rencontrez des difficultés en raison d'une perte significative de revenus liée à la crise sanitaire, vous pouvez prétendre à une aide ponctuelle.

Cette aide peut vous aider à régler les factures du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2020-2021, notamment dans les domaines de la restauration, de l'hébergement, du transport scolaire et toute autre dépense pouvant favoriser la scolarité (accès aux ressources numériques, frais de santé...).

Il vous suffit de compléter le formulaire de demande en pièce jointe, accompagné de la facture faisant l'objet de la demande d'aide et des pièces qui justifient la baisse des revenus générée par la crise sanitaire (à préciser par vos soins).

Toute demande d'aide à la constitution du dossier est possible auprès de l'assistante sociale de secteur (Mme Marion Dodolin).

Le dossier est à retourner, **avant le 15 janvier 2021 au plus tard**, au :

Lycée de la Mer et du Littoral
Secrétariat Général
Rue William Bertrand
17560 BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

Le lycée instruira votre demande pour le compte de la Région Nouvelle-Aquitaine. La commission d'aide sociale locale se réunira avant la fin du mois de janvier 2021 pour examiner votre dossier, afin de fixer le montant de l'aide attribuée et les modalités de son versement.

La Secrétaire Générale de l'EPLFPA
de Bourcefranc-Le-Chapus.

Mme Christelle JAUNAS.



Pour tout renseignement, merci d'adresser vos demandes par courriel à legta.bourcefranc@educagri.fr ou par téléphone au : 05.46.85.45.05 (Mme Christelle Jaunas ou Mme Valérie Hyvernaud).